

**Projet d'organisation des services centraux
et communs de Sorbonne Université
au 1^{er} janvier 2018**

III. Organisation des services centraux et communs
de Sorbonne Université par métiers

Comité Technique Commun des 6 et 14 septembre 2017

Présentation des fiches

Chaque fiche métier rappelle les modalités qui ont été proposées par les groupes de travail et arbitrées par le comité de pilotage stratégique.

Elle indique l'organisation retenue pour les services centraux et communs de niveau universitaire et de niveau facultaire avec le nombre d'équivalents temps plein (ETP) de catégorie A, B ou C par structure.

Enfin, elle rappelle le nombre d'agents affectés aujourd'hui à chaque métier dans les services centraux et communs des deux universités et la répartition de ces agents dans les services centraux et communs au 1^{er} janvier 2018.

Rappel : Pour ce qui concerne les relations internationales, la vie étudiante, la culture et la formation continue, il a été décidé de reporter la réflexion sur l'organisation du soutien à ces missions au premier semestre 2018 après la définition du projet d'établissement et des priorités du prochain contrat. Par conséquent, l'organisation actuelle des directions ou services correspondants n'est pas modifiée au 1^{er} janvier 2018, les directions ou services étant rattachés à l'une des Facultés. L'organisation de ces directions et services n'est donc pas présentée dans le document.

Légende des schémas :

